

Les horaires à rallonge des professeurs du supérieur

ENSEIGNEMENT La CSC dénonce les conditions de travail

Trente-cinq heures par semaine... en principe. Cinquante, et parfois bien plus, dans la vraie vie... Cette réalité, c'est celle des professeurs actifs dans l'enseignement supérieur en Belgique francophone. Ils sont 9.000 environ, 9.000 à former des infirmières, des ingénieurs industriels, des instituteurs, des bibliothécaires, des photographes... En vingt ans, leurs conditions de travail ont changé, bien changé. C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête de terrain diligentée par la CSC-Enseignement et que *Le Soir* a pu consulter. Résumé.

1 Des heures à n'en plus finir. Pour comprendre le malaise actuel, il faut faire un bond dans le passé. Voici 20 ans environ, un horaire complet en haute école représentait 19 périodes de cours auxquelles il convenait d'ajouter les temps de préparation, d'examens, de corrections... À partir de 1995, l'horaire a été calculé sur base annuelle (480 heures de cours par an) soit, avec les activités annexes, un total de 35 heures/semaine. Jusque-là les profs ont joué le jeu. Le problème, c'est que les réformes successives ont plombé l'addition horaire : concentration des cours sur un nombre réduit de semaines, suivi individuel des étudiants, multiplication des réunions de gestion, concertations... En période scolaire, un professeur peut atteindre 50h/semaine mais il n'est pas rare, en fonction des catégories ou des fonctions exercées, de prester 55 voire 60 heures. « *Pour l'ensei-*

gnant, si l'opinion continue à véhiculer qu'une carrière dans l'enseignement est un choix de facilité permettant de concilier vie professionnelle et vie privée, la vérité – au moins dans le supérieur – est loin de corroborer cette croyance », dit Anne-Françoise Vangansbergt, secrétaire communautaire de la CSC-Enseignement non obligatoire. Notons au passage la charge de travail croissante, elle aussi, du personnel administratif : il se plaint notamment de devoir assumer des tâches en principe dévolues aux enseignants.

2 L'option temps partiel. Près de la moitié des enseignants déclarent en effet travailler bien au-delà des 35 heures. Résultat des courses, nombre d'entre eux lorgnent un temps partiel. Si un tiers des profs du supérieur prend cette option, c'est d'abord en raison de la charge de travail trop élevée. La CSC souligne cependant le piège du système : à temps partiel, le salaire est réduit mais pas nécessairement le temps de travail. « *Le prof à 4/5ème continue à faire plus qu'un temps plein. C'est la même chose pour les mi-temps qui dépassent largement l'horaire pour lequel ils sont rémunérés », explique Anne-Françoise Vangansbergt. « Cette année j'ai dû prendre un mi-temps pour survivre ! », ajoute un prof débordé.*

3 Les tâches annexes. L'enquête met en lumière le côté polyvalent du métier. Être prof dans le supérieur aujourd'hui, ce n'est plus seulement enseigner,

c'est aussi accomplir une multitude de tâches annexes. La liste établie par les sondés est longue : encadrement des mémoires en nette augmentation, gestion des inscriptions et des dossiers des étudiants, préparation d'examens écrits, délibération, suivi du tutoriel sur internet, formation, prise en charge des supports informatiques dans un contexte où « *c'est souvent le règne de la débrouille* »... Les profs pointent la part croissante des feedbacks et des évaluations alors que le nombre d'étudiants est en croissance continue. Et d'interroger : « *est-il normal que les membres du personnel soient en charge de plus en plus d'étudiants auxquels ils enseignent de moins en moins (par unité d'étudiant) et qu'ils fassent de plus en plus d'autres choses, sans formation complémentaire ou ni simplement de maintien à niveau...* »

La CSC résume l'affaire en quelques phrases : « *L'enseignant est nommé et travaille à temps plein, voire pour la plupart, au-delà, sans récupération ni heures supplémentaires rémunérées. Il lit toujours davantage de mails, se réunit de plus en plus et se forme de moins en moins. Il aime enseigner, mais il craint pour la qualité de cet enseignement* ». Ajoutez-y « *le peu de reconnaissance de leurs autorités ou l'impossibilité d'évoluer dans la carrière* » et la coupe est pleine.

Caricatural? Peut-être. Une certitude cependant : au final, plus de la moitié des profs ne recommanderaient leur métier à personne. ■

ÉRIC BURGRAFF